

RÉCOMPENSE

Une récompense de \$100 sera payée pour toute information qui amènera l'arrestation et la conviction de la personne ou des personnes qui ont volé le fil des poteaux appartenant à la compagnie, rue Melpomène, entre les Avenues Washington et Hagan.

NEW ORLEANS RAILWAY & LIGHT CO.

BUREAU DE SANTÉ

Mariages, Naissances et Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures

Mariages.

Geo. Deane à Mlle Amanda Adams. Alexandre Waters à Mlle Ruth Williams. Frank Mills à Mlle Fannie Lewis. Elisko Perry à Mlle Susie Weber.

Naissances de Garçons

Mmes Chas. C. Achor, Eugene Morgan, Franklin B. Flanders, John Schwagman, Eddie Corner, Richard Banks, Alexander Goree, Samuel Thompson.

Naissances de Filles

Mmes Vincin Degrodo, Aug. J. Solloch, Thomas McNulty, Jos. Bianchi, Cucimano Tripoli, Mack Glenn, Hilton Simpson.

Décès

John P. Mazoué, 78 ans, 4226 rue S. Carrollton. Jos. B. Kuhn, 29 ans, 1716 rue Royale. Mme Morris Heilborn, 29 ans, Montgomery, Ala. Jules C. Sotty, 72 ans, Asile des Soldats. Mme Vve Charles Bell, 71 ans, 3122 rue S. Franklin. Mme Vve Mary Benseit, 76 ans, 3361 rue Camborne. Pascal Horn, 29 ans, 2216 rue Josephine. Chas. B. Frank, 66 ans, 1921 rue Constance. Mme Nellie A. Hamilton, 32 ans, Infirmerie Tours. Clara Briggs, 69 ans, 1818 rue Palmlyre. Julius A. Balaski, 8 ans, 2011 rue de Chartres.

Cour Civile de District

Isaacs L. Lyons vs. Jos. J. Woulfe, saisie, \$320. G. Pitard's Sons vs. Chas. E. Newald compte dû \$ Succession de Mme Ora M. Placeway. Emancipation de Nora M. Coumus, de Romaine Turcan, et de Alice N. Turcan. Mme Clara Hauth vs. Plato Cox, son époux, séparation de corps et de biens. Mme Mary Cancelli vs. Singer Sewing Machine Co., dommages \$1000. New Orleans Brewing Co. vs. Abraham Oldstein, compte dû \$800. Mme Lena Lotuso vs. Tony Gambino fils billet dû \$197.51.

Henry Orfila est une fois de plus aux prises avec la police

Henry Orfila, un chauffeur, qui a blessé sa femme Mercedes Orfila, d'un coup de revolver, il y a sept ans, est encore en trouble. Mercredi soir, Orfila a menacé de tuer sa femme parce qu'elle a essayé d'obtenir des preuves pour établir une demande de divorce. Quand Mme Wagner, qui accompagnait Mme Orfila à l'audience, Orfila la renversa d'un coup de poing et une fois tombée, lui donna des coups de pieds. Puis il s'enfuit dans une automobile. Orfila a été arrêté plus tard à son domicile à l'angle des rues Magazine et Philip.

Question pendante

Une délégation représentant la Commission de l'Avenue Ursulines de Claiborne à Broad et composée de MM. Joseph Bernard, J. Garcia, Jules Mazerat, E. B. Redmond, N. Richard, P. A. Le Blanc, J. F. Elliott et C. G. Durriel a présenté une pétition au maire Behrman et au Commissaire Lafay. Jeudi à l'effet d'obtenir que l'on accomplisse des travaux de dessèchement de Galvez à Broad, et de Galvez à Claiborne. La question a été soumise au Commissaire Lafay qui la discutera avec l'ingénieur de Ville, le Capt. Hardie.

Le maire a déclaré tenir du Capt. Hardie que ces travaux de dessèchement dont il reconnaît l'importance, coûteraient à la ville \$90, dont elle ne peut pas disposer. Il a en même temps complimé la commission de l'excellent soin qu'elle prend de la rue.

Pour une nouvelle église

L'Association des Dames de la Louisiane fait un appel en faveur de la construction d'une église votive en l'honneur de Notre Dame de Prompt Secours. Les lettres demandant des contributions sont signées par Mmes W. J. Behan, G. De Montmond, A. Marchal et Mlle Marie Denegre. M. W. R. Stauffer est le trésorier du fonds.

Réunion mensuelle

Lundi, le 24 février, aura lieu à l'École Supérieure Sophie B. Wright, la réunion régulière de la New Orleans Educational Association. Le texte du sujet qui développera à cette occasion Frederick B. Wazghi de Washington, D. C., sera "Les Enfants que j'ai vus dans d'Autres Pays".

Lyons intente un procès contre Woulfe

M. Isaac L. Lyons, le directeur du Wells-Fargo Building, a intenté un procès contre James J. Woulfe, le notaire prévaricateur. Il réclame \$120 qui lui sont dus pour le loyer des bureaux de Woulfe, dans le Wells-Fargo Building. Le montant est garanti par des billets, mais comme Woulfe n'a pas retiré les billets pour les mois de novembre, décembre, janvier et février, ils deviennent tous payables immédiatement.

M. Lyons a fait une pétition demandant au shérif civil de saisir les meubles appartenant à Woulfe, qui sont dans ses offices.

Gambino change d'attitude et se déclare coupable

Samuel Gambino qui a plaidé non coupable, il y a quelque temps, pour une accusation de détournement de mineure, a changé d'attitude, jeudi matin, et s'est reconnu coupable. Le jugement a été renvoyé, et Gambino réintégré dans la prison de la paroisse.

Les cas suivants ont été appelés devant le Juge Chrétien jeudi matin. Frank Rousseau, pour avoir vendu un animal incapable de travailler, la décision de la première cour Criminelle de la ville a été révoquée. Les jugements dans les cas suivants ont été confirmés: Mme Achille Paretti, calomnie; James Therell, calomnie; Wm. Moore, emploi de langage obscène et insulte à la police, et Felix Walker, pour attaque, coups et blessures.

Un smoker

Matt J. Cumerford, le président général des International Steam and Operating Engineers, a été l'hôte d'honneur de l'Union Locale 226, à un smoker dans la salle des Odd Fellows, Jeudi soir. Mr. Cumerford qui est arrivé de New York dimanche est descendu à l'Hotel Montleone. Le programme de la soirée d'hier qui a commencé à 8.30, a été extrêmement intéressant.

Demande de séparation

Mme Clara Hauth, la femme de Plato Cox, a intenté un procès contre son mari devant la Cour Civile, jeudi matin. Mme Hauth déclare quelle s'est mariée avec Cox le 12 décembre 1882, et que son mari, le 4 juillet 1911, lui fit subir de cruels traitements, la calomnie et l'insultant devant quelques voisins, et qu'il fut empêché par les voisins de l'étranger. Elle demande à la cour de lui accorder la séparation de corps et de biens; et de lui accorder un jugement pour empêcher la vente des propriétés communes au ménage, par Cox.

Départ pour l'Europe

Parmi les passagers du vapeur "Kaiser Wilhelm II", du North German Lloyd Line, parti le 18 février 1913, de New York à destination de l'Europe, nous relevons le nom de M. Ed. Bonnet, de la Nouvelle Orléans.

M. Bonnet part en Europe pour faire des achats pour la maison D. H. Holmes et Cie.

Volé dans une maison mal famée

Séduit par les charmes d'une femme habitant rue N. Liberté, le nommé Isaac Ryles, qui venait d'arriver de Page, Okla., a été la victime d'un vol hier après midi. Son porte-monnaie contenant \$15 a disparu. La sirène fut arrêtée peu de temps après par l'agent Ed. J. Smith et mise en prison sous la double accusation de vol et tapage.

BUREAU DE PLACEMENT

SYLVAIN VIDALAT 214 EXCHANGE ALLEY Chambres garnies de premier ordre. Prix modérés. OUVERT TOUTE LA NUIT

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle Orléans

Messieurs les Sociétaires sont priés d'assister à l'Assemblée générale tenue à 8 heures du soir le dimanche 23 février à 3 heures du soir au siège de la Société.

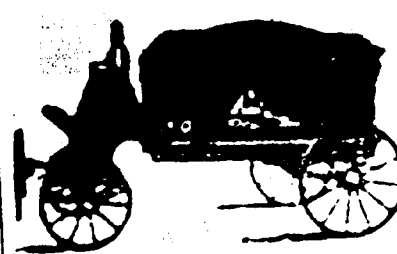
Inauguration de l'Hôpital Clinique Cette cérémonie aura lieu, à 4 heures précises, sous le haut patronage de M. H. LEBEZ, Consul Général de France, à la Nouvelle Orléans. J. VERGNOLLE, Président. J. de LAAGE, Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance Les visiteurs qui voudront bien nous honorer de leur présence, seront reçus à partir de deux heures de l'après-midi. La cérémonie officielle commencera à quatre heures précises. Pour le Conseil de Direction. J. de LAAGE, Secrétaire.

Testament Original.

Le colonel Jackson, de la ville d'Athens (Géorgie), possédait en son jardin un chêne géant, qu'il aimait fort. Le colonel vient de mourir. Pour éviter que l'arbre, dont l'ombrage lui fut doux, ne devienne la propriété de quelque ingrat, son testament débute par cette clause originale: "En considération du grand amour que je porte à cet arbre et du grand désir que j'ai de le protéger en tout temps, je lui lègue la propriété de lui-même et du sol qui l'entoure dans un rayon de cinq mètres." En exécution de cette disposition testamentaire, le chêne du colonel Jackson est entouré à une distance de cinq mètres par un solide grillage qui marque la limite de sa propriété.

F. LAUDUMIEY & Co., Ltd.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs 1108-1112 RUE NORD REMPARTS PHONE-HEMLOCK 408

Le Meilleur Endroit de Pêche en Louisiane est au "Shell Beach"

Et aux environs de la Pointe à la Hache \$1.00 ALLER ET RETOUR, Samedis et Dimanches. Le train part de la gare de la rue St-Claude et Champs-Élysées.



DEMANDEZ UN TAXI! COOKE 1940 - Phone Main 39 ou 49

TULANE CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE Matinée Mercredi et Samedi. OFFICER "666"

CRESCENT CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE Matinée Mardi, Jeudi, Samedi. THE TRAIL OF THE LONESOME PINE

Orpheum HENRY E. DIXEY ELIZABETH M. MURRAY McCONNELL AND SIMPSON MARY ELIZABETH BARRY AND MORTIMER BEN LEWIN LA MAZE TRIO

S. J. Poupert ACTIONS et OBLIGATIONS Valeurs de tous Cours PLACEMENT DE FONDS

Economical Shoe Hospital 2043 RUE MAGAZINE

Emilien Perrin PROPRIÉTÉS FONCIÈRES Actions et Obligations, Assurances

ON DEMANDE DES AGENTS On demande 1000 agents pour vendre un fer à repasser...

E. A. ANDRIEU SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU PROPRIÉTÉS FONCIÈRES STOCKS ET BONS

PETITES ANNONCES ON VEUT acheter une table à caqueter...

JULES LALERE IMPORTATEUR d'Espadrilles Françaises

LISTE DES FRANÇAIS RECHERCHÉS PAR LE Consulat de France 522 rue Bourbon

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER, REIMS

Navajo, Paracote et Parafiant Toitures Caoutchoucées Poêles à Pétrole Nesco Toitures Galvanisées

PAUL GELPI & FILS AGENTS 277 Rue Bechar

vait de cendrier était pleine de bouts de cigarettes. François Thibaut fumait sans discontinuer en dessinant. Le juge d'instruction s'orientait, chercha du regard l'emplacement des ouvertures de la pièce, et se fit une opinion sur la manière dont les événements avaient dû se passer. S'adressant ensuite à François: -C'est de cet endroit que vous avez entendu la voix de Mlle de Clamont appelant au secours? -L'ingénieur fit un signe de tête affirmatif. -Nous venons de suivre le chemin du jardin d'hiver à cette pièce, et bien certainement nous avons mis moins d'une minute pour le parcourir. Voulez-vous m'expliquer pourquoi vous n'êtes arrivé près de Mlle de Clamont que trois ou quatre minutes après son premier appel? -Je vous ai déjà répondu, monsieur, que Mlle de Clamont pouvait s'être trompée sur l'appréciation du temps écoulé. Vous savez vous-même qu'aux moments critiques de la vie les minutes comptent double, triple et même davantage. Et puis, ajouta-t-il avec un triste sourire, vous admettez peut-être que j'ai pu me trouver absorbé par les études que je poursuis en ce moment. Je touche au succès d'une invention qui serait de nature à griser, je vous assure un

cerveau plus fort que le mien. -Nous ne doutons pas, monsieur, de votre haute valeur professionnelle et j'admets qu'on se passionne pour des découvertes sur lesquelles on fonde de grands espoirs, mais permettez-moi de croire que vous ne pouvez pas être absorbé dans vos calculs au moment où vous avez entendu pour la première fois la voix de Mlle de Clamont? -Mais pourquoi?... -Parce que vous aviez été arraché à tout recueillement venant par un événement qui venait de se produire très près de ce cabinet de travail. -Je... ne comprends pas, dit François Thibaut avec un certain effort. -Vous allez comprendre. Et se dirigeant vers le vitrail donnant sur la galerie, M. d'Argens pria l'inspecteur Morin d'ouvrir la porte et de se placer à un point qu'il désigna. Puis invita François à s'approcher du seuil de cette porte: -Vous voyez l'endroit où se tient l'agent? -Oui. -Eh bien! c'est là que se produisit le corps-à-corps dont le résultat fut la blessure très grave de M. Le Fraisil. Monsieur Morin, à quelle distance vous trouvez-vous de l'entrée de la bibliothèque où nous sommes? -Quatre mètres environ, monsieur le juge. -Vous entendez? Il y a eu à quatre mètres seulement de la pièce où vous étiez seul, d'après votre système, une lutte violente, et votre attention n'a pas été attirée? -Ce que vous dites, monsieur, a pu se produire beaucoup plus loin, vers le débouché du jardin d'hiver?... -Vous entendez l'objection, monsieur Morin? -La lutte s'est produite exactement où je suis, répondit l'agent. Les traces en sont visibles sur le sol et la tenture qui recouvre la muraille a été arrachée par une main crispée. -Voilà qui est net. Vous persistez, monsieur, à prétendre que vous n'avez rien entendu? -Oui, répondit François Thibaut avec une assurance qui parut factice aux magistrats. -C'est bien invraisemblable, Mademoiselle de Clamont à une distance quatre fois plus grande a été effrayée par le cri de douleur poussé par l'un des antagonistes. -Le Fraisil?... -Non, l'autre, l'inconnu, le meurtrier? -Ah! c'est possible! moi je ne sais pas. La porte était fermée. Je travaillais. -Nous ferons les expériences nécessaires pour déterminer si

réellement on peut ne pas entendre dans cette pièce close ce qui se passe à quatre mètres de la porte. Mais d'ores et déjà, je dois vous prévenir que vos dénégations ne me paraissent pas sincères et que vous aggravez votre situation. -Ma situation?... Que voulez-vous dire? -Rien que de très logique. Voyons réfléchissez: un homme s'engage dans une galerie fermée dont la seule issue est le cabinet où vous êtes seul, cet homme revient quelques secondes après un couteau planté dans la poitrine. Qui a fait le coup, si ce n'est vous? -Alors, vous m'inculpez. -Naturellement. -Vous vous trompez, monsieur, je n'ai pas vu M. Le Fraisil, je ne l'ai pas frappé, je ne suis pour rien dans le malheur qui est arrivé. L'accent de François Thibaut était si sincère que le juge fut ébranlé. -Comment expliquez-vous le meurtre de ce jeune homme? -Je ne l'explique pas. Je le déplore. Voilà tout. M. d'Argens haussa les épaules. -Des mots. Dites donc plus tôt quelque chose d'utile pour votre défense! -Je vous bien essayer, répondit François Thibaut sans grande ardeur. Vous avez dit tout à

l'heure que l'advocataire de Ferdinand Le Fraisil avait poussé un cri de douleur. Si je suis le meurtrier, j'ai été blessé. Voulez donc chercher cette blessure sur mon corps? Ce disant, François se mit en devoir de quitter ses vêtements. -Laissez. Ceci est l'affaire d'un médecin. Et puis, le cri entendu a pu être déterminé par la surprise ou la colère. Ce sont des détails à élucider. François Thibaut eut un geste résigné. -Comme il vous plaira, monsieur. Cependant à quel mobile aurais-je obéi, selon vous, en frappant M. Le Fraisil? -L'enquête nous le fera découvrir. Vous êtes tout dévoué à la famille de Clamont—ce sentiment vous honore—peut-être avez-vous voulu venger une offense qui lui était faite? -Quelle offense? -La rupture d'un mariage depuis longtemps projeté, par exemple. -Mlle Marcelle ne me témoignait aucune sympathie. De quoi me serais-je mêlé? -Si les sentiments de Mlle de Clamont paraissent établis, on ignore tout des vôtres. -Mes sentiments, monsieur, s'appellent respect et dévouement. -Le dévouement peut revêtir la forme passionnée.

le juge tendant l'oreille. Vous allez dire quelque chose d'intéressant. Continuez donc? -François secoua la tête. -Au moins, pourriez-vous attendre avant d'imputer un innocent, se reprit-il que le blessé seigne à temps par un jeune médecin, et qui a la chance d'avoir à son chevet le docteur Rigaux. -C'est à vous qu'il doit tout cela. Je le reconnais. -Puisse répondre à vos questions et désigner lui-même l'homme qu'il a poursuivi et probablement attaqué. -Ce témoignage nous sera en effet précieux, si nous avons le bonheur qu'il se produise. Mais votre attitude, vos paroles, vos dénégations même, me prouvent que vous en savez plus que vous ne voulez en dire. Je souhaiterais vivement que vous arriviez à vous excuser. En attendant je suis obligé de vous garder à ma disposition. -C'est-à-dire que vous m'arrêtez? -A Continuer.

Fred. F. Dupuy CONSTRUCTEUR NAVAL-MÉCANICIEN